

POLITIQUE DES AÎNÉS



Présente
pour les
aînés

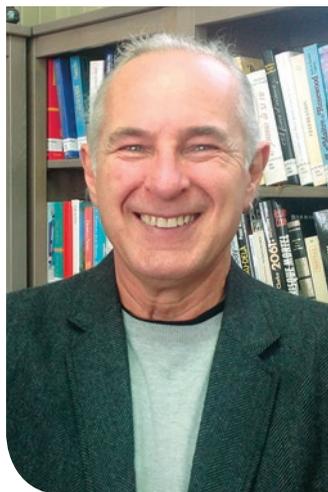
MRC 
de Pierre-De Saurel



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

Mot du maire

La nouvelle Politique des aînés a une signification toute particulière pour nous. Elle est une manifestation concrète de notre engagement envers les aînés. Basée sur la réalité de notre municipalité, la Politique des aînés fait de la municipalité de Saint-Gérard-Majella un endroit où les familles et les aînés peuvent pleinement s'épanouir au sein d'un milieu de vie enrichissant.



La Politique des aînés ainsi que le plan d'action qui en découle seront les outils de référence qui guideront nos décisions et nos actions. Elle est le fruit de longs mois de travail et se veut donc une représentation fidèle des besoins et des attentes exprimés par la population, et son contenu témoigne de notre volonté de placer la famille et les aînés au cœur des décisions et du développement de la Municipalité. Je tiens à remercier M. Claude Villiard et Mme Anny Boisjoli pour leur collaboration à la réalisation de la Politique des aînés, de même que le Secrétariat aux aînés et le ministère de la Famille pour leur soutien financier.

Enfin, nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui ont partagé avec nous leur expérience et leurs connaissances afin que la Politique des aînés soit le reflet fidèle des besoins, de la réalité et des aspirations des aînés de la municipalité de Saint-Gérard-Majella.

Ensemble, nous pouvons faire en sorte de continuer d'être une municipalité d'excellence pour les familles et les aînés.

Luc Cloutier
Maire



Mot des responsables des questions familiales et aînées

C'est avec plaisir que nous nous joignons au comité local MADA afin d'élaborer notre Politique des aînés tout en respectant les priorités et la réalité de notre milieu. La démarche MADA est une initiative du ministère de la Famille dans la recherche de solutions en faveur du vieillissement.



L'étape d'élaboration de notre Politique des aînés a été réalisée en collaboration avec la coordonnatrice à la politique familiale et des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel, Mme Véronique Massé, et la Table de concertation Agir pour mieux vieillir. Tout comme plusieurs autres régions, nous faisons face à un défi important concernant le vieillissement de nos aînés et la possibilité de demeurer actifs au sein de notre municipalité.

En nous donnant tous les outils nécessaires et en créant la Politique des aînés, nous croyons sincèrement que la Municipalité de Saint-Gérard-Majella sera en mesure de favoriser l'épanouissement de ses aînés à la vie municipale, communautaire et aux loisirs.

Les responsables des questions familiales et aînées,

Claude Villiard
Conseiller municipal

Anny Boisjoli
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



Le comité local MADA



M. Luc Cloutier, maire
M. Claude Villiard, conseiller municipal
Mme Anny Boisjoli, directrice générale
et secrétaire-trésorière
Mme Manon Tétreault, citoyenne
Mme Fleurette Durocher, citoyenne
Mme Béatrice Villiard, citoyenne
Mme Germaine Tessier, citoyenne

De gauche à droite : Luc Cloutier (maire), Manon Tétreault (citoyenne), Anny Boisjoli (directrice générale et secrétaire-trésorière), Germaine Tessier (citoyenne). Absent et absentes sur la photo : Claude Villiard (RQFA), Béatrice Villiard et Fleurette Durocher, du comité MADA.

Préambule

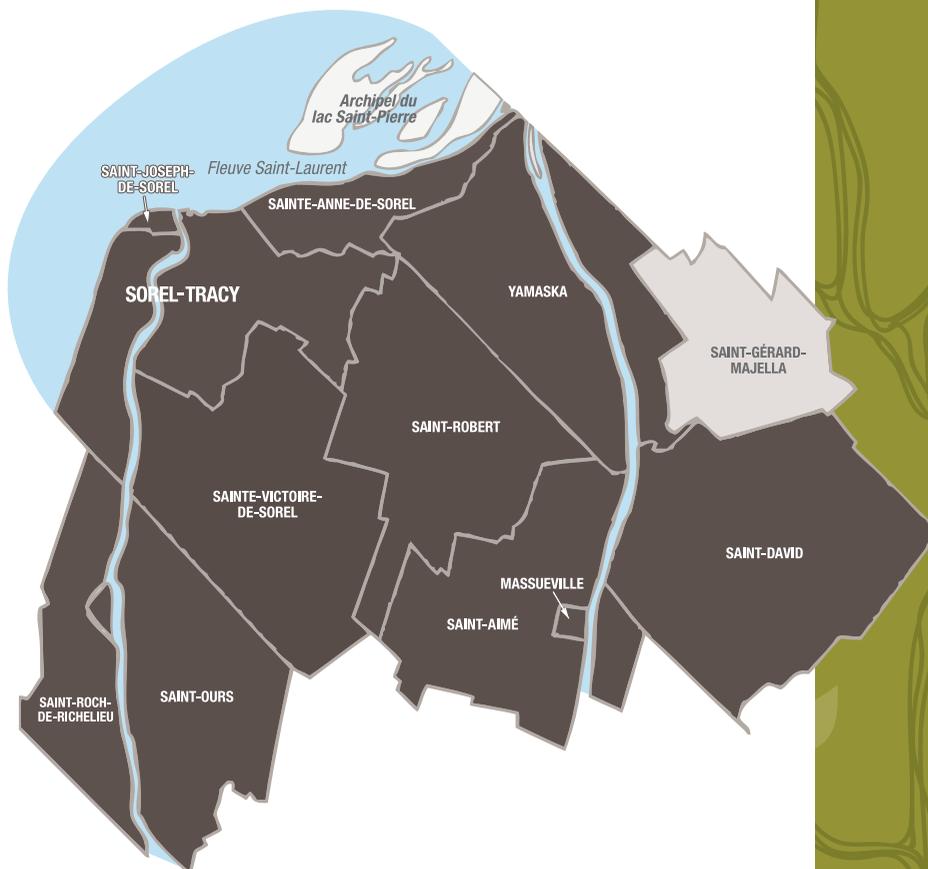
La Paroisse de Saint-Gérard-Majella, qui a été créée en 1906 à partir de territoires détachés des paroisses voisines, est une petite municipalité paisible et indépendante à vocation essentiellement agricole. Toutefois, comme plusieurs autres municipalités, elle fait face à des défis importants tels que le vieillissement de la population et l'exode des jeunes. En 2011, Saint-Gérard-Majella adopta un plan d'action dans le cadre d'une démarche régionale d'adoption d'une politique familiale. Dans une suite logique, la Municipalité s'est engagée au cours des dernières années dans une démarche MADA. Lors de la rencontre citoyenne tenue en avril 2014, les citoyens ont pu échanger lors d'un dîner-causerie. La fierté des citoyens d'habiter à Saint-Gérard-Majella était perceptible. Les gens apprécient la fraternité et l'implication

des gens de la communauté. Si le voisinage est sécuritaire, la tranquillité et la paix qui s'y trouvent faisaient le bonheur de tous.

De la consultation à l'élaboration, la réalisation de la Politique des aînés aura donné lieu à un échange dynamique entre l'administration municipale et les citoyens. Elle aura permis de se questionner sur certains éléments fondamentaux, renouvelant ainsi les interventions qui cibleront les aînés. La Politique des aînés guidera la Municipalité dans ses réflexions et ses décisions. En se dotant d'un plan d'action, elle établit plusieurs mesures destinées aux aînés en fonction des compétences municipales. La Municipalité est fière d'offrir à ses citoyens un plan d'action conforme aux valeurs et aux besoins de ses aînés.

Portrait de nos aînés

La municipalité de Saint-Gérard-Majella est située en périphérie de la MRC de Pierre-De Saurel. Son territoire, majoritairement agricole, s'étend sur plus de 38 km². Après un léger recul en 2011, la population de la municipalité a vécu une importante augmentation au cours des dernières années. On y compte aujourd'hui 280 citoyens de tous âges. De ce nombre, 16,7 % des citoyens seraient âgés de plus de 65 ans. Malgré tout, un équilibre subsiste entre les générations : 45,10 % de la population est constituée de personnes âgées de 0 à 44 ans. Dans une proportion légèrement supérieure, le groupe des 45 à 85 ans représente 54,9 % de la population. L'âge médian de la population est de 45 ans. Il s'agit de quatre ans de moins que celui de la MRC.

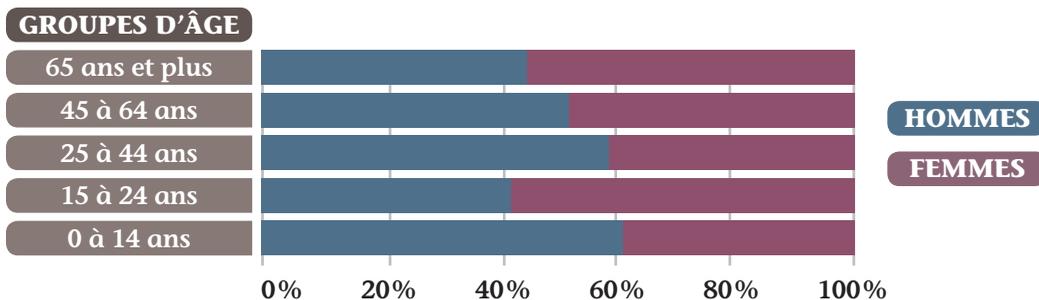


Portrait de nos aînés

Les citoyens de Saint-Gérard-Majella doivent se déplacer à l'extérieur de la municipalité pour avoir accès à différents services comme l'épicerie, la pharmacie ou encore le bureau de poste. Par chance, plusieurs commerçants offrent le service de livraison. Une aide à conserver pour plusieurs citoyens aînés. La fraternité et l'entraide sont des forces indéniables de la communauté. Les citoyens présents lors de la consultation publique tenue en avril 2014 mentionnaient l'importance de favoriser le maintien et le développement de l'entraide entre citoyens.

Depuis peu, la population de Saint-Gérard-Majella a accès gratuitement à la bibliothèque municipale « La Bouquinerie ». Cette initiative, issue de demandes provenant des aînés de la municipalité, a vu le jour au cours du processus de réalisation de la

Politique des aînés. Jeunes et moins jeunes apprécient grandement ce projet. De plus, au cours des dernières années, une salle communautaire fut aménagée au deuxième étage du bureau municipal. Un service d'aide aux devoirs gratuit ainsi que des ordinateurs sont aussi mis à la disposition de la population. Tout comme la bibliothèque, cette salle est disponible sur les heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité. Afin d'assurer l'accessibilité à tous, le conseil municipal analyse présentement différentes manières pour adapter l'accès à cette salle. Finalement, deux parcs sont aménagés sur le territoire : le parc des Jeunes Majellois ainsi que le parc Raymond-Mondou. Ces parcs sont composés de jeux, de balançoires, d'une pergola, de tables à pique-nique et d'un terrain de pétanque. De tout pour amuser petits et grands.





En plus des services offerts dans la communauté, les Majellois ont accès à différents organismes œuvrant sur tout le territoire de la MRC. À titre d'exemple, la Coop d'entretien ménager ou encore l'Association des aidantes et aidants naturels du Bas-Richelieu offrent différents services dans les douze municipalités de la MRC. Également, en 2013, un volet de transport collectif fut ajouté au service de transport adapté déjà en place. Tous ces organismes et services sont fort utiles et font une

réelle différence. Toutefois, la population aînée connaît très peu les services offerts régionalement. L'accès à l'information est un enjeu prioritaire pour nos milieux. D'ailleurs, les citoyens présents lors de la rencontre citoyenne ont mentionné que le bulletin municipal est une source importante de renseignements qu'il faut maintenir.

Les fondements de la Politique des aînés

DÉFINITION DE L'AÎNÉ

À 65 ans, un aîné peut être à la fois grand-parent, retraité, autonome, bénévole, salarié, etc. Son âge est avant tout un point de repère lui conférant un statut supplémentaire : celui d'aîné. Pour la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, il demeure avant tout un être à part entière qui contribue de façon importante à l'enrichissement de la communauté en permettant, notamment, la transmission de connaissances entre les générations. L'aîné est considéré comme le pilier à l'intérieur de la dynamique familiale de notre société.

NOTRE MISSION

La Politique des aînés a pour but d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des aînés de Saint-Gérard-Majella en répondant à leurs besoins et en faisant appel à leur participation active. Cette politique saura s'actualiser au rythme des besoins se manifestant dans la communauté en agissant de façon proactive dans le cadre du plan d'action qui accompagne la Politique des aînés et en respectant la réalité de notre milieu.

VALEURS

- L'intégration afin que nos aînés soient actifs dans la communauté ;
- L'appartenance afin que nos aînés aient le goût de vivre et de s'investir à Saint-Gérard-Majella ;
- L'autonomie afin que nos aînés se réalisent avec fierté ;
- La simplicité afin que nos aînés aient une vie plus facile et agréable.



Engagement de la Municipalité

La Municipalité de Saint-Gérard-Majella favorise l'intégration des aînés à la vie municipale en leur donnant les outils nécessaires afin d'offrir la possibilité aux gens de tous âges de socialiser ensemble, de partager leurs connaissances et d'échanger en créant des événements rassembleurs.

Les principes directeurs s'inspirent de la vision et des valeurs des Politiques familiale et des aînés. Au cours des années à venir, la Municipalité souhaite :

- Maintenir la communauté active sur son territoire ;
- Assurer l'accessibilité des services aux aînés ;
- Maintenir les services déjà mis en place ;
- Susciter un sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de la municipalité ;
- Offrir un milieu de vie favorisant le plein épanouissement de tous les membres de la famille, incluant les aînés, à chaque étape de leur vie.

Axes d'intervention

En fonction des orientations générales de la Politique des aînés, six axes ont été dégagés comme base au plan d'action municipal. Voici ces axes :

1. Administration municipale ;
2. Aménagement du territoire et habitation ;
3. Sécurité ;
4. Transport ;
5. Loisirs, culture et vie communautaire.



Conclusion

La démarche de la Politique locale des aînés dans la Municipalité de Saint-Gérard-Majella nous a permis de travailler en collaboration avec la MRC et différents partenaires du milieu. Le vieillissement de la population est un défi pour nous puisque les infrastructures sont limitées sur notre territoire. La collaboration avec différents acteurs du milieu nous aura donc permis de mettre en place un plan d'action selon la réalité de notre milieu et nous permettra de mettre en œuvre un environnement favorable au vieillissement des gens de notre municipalité.

Remerciements

La Municipalité de Saint-Gérard-Majella désire remercier le comité local des aînés et tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de la Politique locale des aînés, notamment le ministère de la Famille, le Carrefour action municipale et famille, la Table de concertation Agir pour mieux vieillir. De plus, un merci spécial à Mme Véronique Massé de la MRC qui a nous a apporté son aide pour réaliser cet outil.

Bibliographie

Beaudry-Godin, M. (2014). Profil démographique et socioéconomique des aînés de la MRC de Pierre-De Saurel. *Portfolio thématique*. Longueuil : Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Direction de santé publique. Surveillance de l'état de santé de la population.

Secrétariat aux aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*. Édition 2013-2014. La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec.

Statistique Canada. 2012. Saint-Gérard-Majella, Québec (Code 2453085) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012.

THÉRIAULT, Myriam et Sonia RACINE, mai 2014, Démarche « Ensemble avec tous nos aînés » : *rapport final*, Communagir, Montréal, 144 p.



Crédits

TEXTES

Anny Boisjoli, directrice générale
Comité local MADA

RÉVISION LINGUISTIQUE

Chantal Chapdelaine

PHOTOGRAPHIES

NathB photographe

GRAPHISME

Cournoyer communication marketing



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille
Québec 